

Septembre 2016

Numéro 5

ISSN en cours



Journée Technique Soja Bio

Ce Mardi 30 Août, la Chambre d'Agriculture organisait la visite de l'essai variétés soja au GAEC du Balen avec l'intervention de Jean Raimbault de Terres Innovia. L'occasion de faire le point sur l'itinéraire de la culture, sa place dans les rotations et les performances des différentes variétés.

Bilan campagne:

Certaines levées ont été mises à mal par les pluies qui ont tassé les sols. Les passages de houe rotative ont été très efficaces et ont permis de sauver les semis.

Les pluies de Juin ont retardé l'intervention des outils de désherbage mécanique. Il a donc fallu multiplier les interventions très rapidement après les pluies pour éviter de se faire déborder par les adventices.

Sur les parcelles les plus sales, un passage d'écimeuse avant que les adventices ne grainent peut être utile.

ITK de l'essai:

Date de semis : 25 Mai 2016

Densité de semis : 400 000 grains / ha

Écartement : 80 cm

Précédent : Maïs grains irrigué

Travail du sol : Labour / herse rotative / rouleau cambride / vibroculteur

Désherbage mécanique :

3 passages de houe rotative

3 passages de herse étrille

3 passages de bineuse

Au GAEC du Balen, les passages répétés des outils de désherbage ont permis de bien maîtriser l'herbe malgré l'historique de la parcelle en monoculture de maïs.

Le passage des outils permet également de bien aérer le sol et de favoriser le fonctionnement des nodosités pour la fabrication de l'azote.

Les points de vigilance:

- Soigner l'inoculation
- Adapter sa densité de semis selon si système irrigué



ou non

- Ne pas commencer l'irrigation trop tôt et poursuivre jusqu'à 3 semaines avant la récolte
- Être vigilant aux maladies surtout si le soja revient souvent dans la rotation
- Soigner le désherbage mécanique, chaque adventice qui graine alimente le sol pour plusieurs années
- Limiter le tassement du sol, on peut observer un arrêt du fonctionnement des nodosités. Il est donc impératif de remettre en état le sol.

Le choix de la variété:

Se fait en fonction:

- De la précocité: groupe 0, 1 ou 2 pour le département
- De la sensibilité au Sclérotinia: a noter que l'anti sclérotinia CONTANS WG, est autorisé en Bio.
- De la teneur en protéine: importante pour vendre en alimentation humaine
- De la productivité

Les variétés présentées dans l'essai sont: Isidor, Luna, Mediator, Fukui, Sumatra, Sphera, Speeda et Pallador.

Les résultats des rendements et du taux de protéines vous seront présentés dans une prochaine lettre.

Formations à venir

Homéopathie et aromathérapie

Découverte de l'homéopathie en élevage bovins

Durée: 1 jour
Date: 14 Novembre

Utiliser l'homéopathie en élevage allaitant (perfectionnement)

Durée: 2 jours
Dates: 13 Décembre et 13 Janvier 2017

Soigner ses vaches laitières par homéopathie

Durée: 3 jours
Dates: 12 Décembre, 9 Janvier et 10 Février 2017

Soigner mes bovins viande grâce aux huiles essentielles

Durée: 1 jour à La Barthe de Neste
Date: 18 Octobre

Bien débiter en Agriculture Biologique

Durée: 2 jours
Dates: 15 et 17 Novembre

Bio sécurité volailles

Durée: 2 jours
Dates: 4 et 5 Octobre / 11 et 12 Octobre 2016

Pour vous inscrire, merci de contacter le service formation: Danièle ABADIE 05.62.34.87.36.

La région Occitanie vous accompagne pour l'acquisition de système de contention des animaux: le taux de subvention varient de 20 à 50 % pour un plafond d'investissement de 12000€ à 14000€ HT.

Contact: Pascal Martin, 06 78 06 89 56

Contacts

Conversion

Appui administratif

Appui technique grandes cultures

Lise BILLY, 06 82 68 48 96

Appui technique élevage

Carine CHATAIN, Absente jusqu'à la fin de l'année, recrutement en cours.

Appui technique cultures légumières

Thierry MASSIAS, 06 07 70 61 58

Circuits courts, Drive Fermier Bio 65

Chantal MERIGOT, 06 88 91 36 32

Homéopathie et aromathérapie

L'utilisation de ces traitements demande certains prérequis. La Chambre d'Agriculture accompagne les éleveurs laitiers et allaitants qui souhaitent mettre en pratique ces solutions alternatives.

Ces méthodes alternatives se basent sur les molécules extraites du monde animal, végétal ou minéral.

Les résultats des différents traitements sont relativement identiques, si l'on commence les soins dès l'apparition des symptômes. Ils peuvent être complémentaires si l'on a peur de l'échec. L'observation des signes que manifeste l'animal ou le troupeau et l'identification de ceux-ci sont importants pour commencer le traitement le plus tôt possible. La rapidité de traitement et la précision des symptômes observés sont la garantie d'une efficacité optimale du traitement choisi.

Ces traitements sont:

- Simples et faciles d'administration aux animaux: voie vaginale ou buccale (dans l'alimentation ou l'eau)
- Peu onéreuse: moins de 3€ pour un tube d'homéopathie
- Techniques: observation des animaux et connaissance du troupeau et des remèdes.



Pour débiter ou approfondir vos connaissances en homéopathie et aromathérapie, il est nécessaire d'être accompagné. Le service élevage propose chaque hiver plusieurs sessions de formation en fonction du niveau de connaissance des éleveurs. Voir encadré « Formations à venir ».

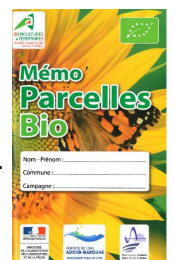
Documents techniques

A l'occasion des journées techniques organisées par la Chambre d'Agriculture, des documents techniques spécifiques AB sont distribués.

Ex: Résultats essais engrais verts,
Matériel de désherbage mécanique,
Soja et Tournesol Bio,

Le Mémo Parcelles Bio, pour faire vos enregistrements facilement.

Pour les recevoir, contactez Lise.



Versements PAC

Concernant les avances de trésorerie (ATR) pour la PAC 2016 (90% de toutes les aides hors Bio), vous devez impérativement faire une demande sur le site Télépac à compter du 8 septembre. Les demandes qui seront déposées jusqu'au 20 septembre seront instruites pour un paiement au 15 octobre.

Dépassé ce délai les paiements se feront au fil de l'eau. La demande d'ATR est ouverte jusqu'au 15 décembre 2016.

Durant la déclaration de l'ATR 2016, une assistance téléphonique est ouverte en DDT : 05 62 51 41 85 - Des postes informatiques sont également mis à disposition pour les agriculteurs en DDT (rue Lordat - tarbes).

Le solde de l'ATR 2015 sera versée entre 10 Septembre et le 15 Octobre. **Pour le solde des aides Bio 2015, il faudra attendre début 2017.**

Un courrier explicatif des versements passés et à venir vous sera adressé via Télépac.